

Date1

Avenant à la Convention relative à la constitution d'un poste d'archiviste intercommunal, du 1^{er} octobre 2009

Le Conseil communal de **Commune**,

- vu l'article 10 de la Convention relative à la constitution d'un poste d'archiviste intercommunal, du 1^{er} octobre 2009;
- vu le préavis favorable de la Commission de gestion de cette convention;
- vu l'arrêté du Conseil général du **Date2**;

arrête :

Article 1

La Commune de **Commune** adhère à la Convention relative à la constitution d'un poste d'archiviste intercommunal, du 1^{er} octobre 2009, qu'elle accepte.

Article 2

Le taux d'occupation de l'archiviste intercommunal sera de

- **X%** pour l'année **xxxx**
- **Y%** dès l'année **yyyy**

Article 3

¹ L'adhésion prend effet en date du **Date3**.

² Les dispositions de la convention relatives à l'adhésion (art. 10) ou à la démission (art. 11) s'appliquent à compter de cette date

Commune, le **Date 4**

Au nom du Conseil communal

Le Secrétaire

Le Président